

Avis voté en plénière du 23 juin 2015

## Perspectives pour la révision de la stratégie Europe 2020

### Déclaration du groupe de la CFE-CGC

La stratégie Europe 2020 visant une croissance intelligente, durable et inclusive est-elle vouée à devenir une série de vœux pieux tout comme l'a été la stratégie de Lisbonne, dont l'ambition n'était rien de moins que de faire de l'Union européenne « *l'économie du savoir la plus dynamique et la plus compétitive du monde* » ?

C'est bien à cette question que tente de répondre le présent avis dont nous partageons en premier lieu les constats. Si certains axes adoptés dans la nouvelle stratégie Europe 2020 paraissent de bon aloi, si certaines avancées peuvent être notées une forte impression de « déjà vu » se dégage néanmoins du texte. Il aurait été en effet souhaitable de tirer les leçons de la stratégie de Lisbonne, expédiées à la sauvette. Ainsi premier constat formulé, on voit que la Commission européenne continue de s'en remettre pour l'essentiel aux méthodes de bonne volonté mutuelle. Or l'échec de la stratégie de Lisbonne a bien montré les limites d'une coopération volontaire et autonome entre vingt-sept États.

La nouvelle architecture de gouvernance économique adoptée à compter de 2010, n'a pas été conçue pour aider à atteindre les objectifs d'emploi et sociaux d'Europe 2020. Cette dernière ne se situe pas sur un pied d'égalité avec les procédures du semestre européen et l'examen annuel de la croissance (EAC). Non seulement, ces stratégies pointent dans deux directions opposées mais il est clair que les objectifs d'Europe 2020 sont subordonnés aux objectifs économiques du semestre européen. Nous pourrions affirmer que l'architecture actuelle de la gouvernance économique diminue la capacité à atteindre les objectifs d'Europe 2020. Comment, par exemple, des réformes structurelles, des services publics décimés, ou un assainissement budgétaire, pourraient-ils contribuer à accroître le budget en matière de Recherche et développement ? De plus, certaines politiques européennes, notamment la stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes, sont totalement oubliées et ignorées par la stratégie Europe 2020.

Il faudra encore un peu de temps pour voir si la révision de la stratégie Europe 2020 colle davantage à la réalité. Pour l'heure, les risques d'un exercice en partie incantatoire ne sont pas nuls. Aussi le groupe CFE-CGC partage-t-il les préconisations faites dans le présent avis afin de l'éviter, notamment en :

- ajoutant davantage d'indicateurs et un tableau de bord et continuer à demander à la Commission de rendre les objectifs contraignants;
- ou passer à l'étape suivante en - liant Europe 2020 à de nouveaux outils et placer cette stratégie au même niveau de contrainte que la gouvernance économique.

Pour autant, la CFE-CGC attire l'attention sur le fait que l'ajout d'indicateurs à ceux déjà existants pourrait améliorer la base de connaissances et l'analyse des tendances dans toute l'Europe, mais n'a pas d'effet correcteur immédiat. En effet, rien ne semble être prévu qui puisse compléter les anciens et les nouveaux indicateurs par un système qui déclenche des actions de prévention et de correction afin de réaliser les objectifs d'Europe 2020 et donc de modifier la politique économique.

Enfin, il convient de ne pas perdre de vue que loin de s'apaiser au cours des dernières années, l'incompréhension voire « l'indignation » des citoyens européens se sentant trompés sur le profilage de la construction européenne, ne fait que s'aviver. Aussi la CFE-CGC réitère sa revendication, visant à ce que la participation des partenaires sociaux soit organisée de manière sérieuse et systématique, aussi bien à l'échelle européenne que nationale pour que les suggestions émises par les syndicats soient prises en compte dans le cadre de cette révision à mi-parcours de la stratégie Europe 2020.

La CFE CGC a voté l'avis